

machault No.6

infos.

Le magazine de votre commune



Dossier : la commune en travaux pendant plusieurs mois - p. 08

Les ACTIONS COMMUNALES p. 04
MACHAULT pratique p. 14

Vie ASSOCIATIVE p. 16
COMMERCES et ENTREPRISES p. 19
AGENDA p. 20

ÉDITORIAL



La nouvelle intercommunalité Brie des Rivières et Châteaux a été créée le 1^{er} janvier 2017. Les maires des 31 communes qui la composent m'ont accordé leur confiance pour en être le président et 15 conseillers communautaires ont été élus le 3 janvier. Cette intercommunalité sera rurale et attractive, avec une politique d'aménagement du territoire qui préserve la ruralité tout en développant le secteur économique, permettant ainsi plus de services et de meilleure qualité à la population.

Je souhaite la bienvenue à Isabelle et Guillaume Giron, nouveau locataire du bar-brasserie rue des Trois Maillets, désormais appelé «Au P'tit Machault», et incite les machauliens à venir redécouvrir le nouveau lieu.

Sur le parking de la mairie, vous aurez remarqué deux panneaux électroniques d'information municipale et intercommunautaire. Ce moyen moderne de communication citoyenne semble bien incontournable aujourd'hui, surtout avec l'application CentoLive qui vous permet de suivre le contenu de ces panneaux à distance.

Notre commune va connaître pendant quelques mois des travaux d'aménagement importants et la circulation risque d'en être quelque peu perturbée. Rassurez-vous, la liaison douce et le terrain multisports devraient être terminés pour les beaux jours.

Dans la perspective de conserver une qualité de vie à Machault, la municipalité poursuit ses projets et devant la baisse continue de la dotation de l'État, recherche toutes les subventions et soutiens disponibles pour mener à bien ses projets.

N'hésitez à vous rapprocher des différentes associations machauliennes (L'OMS, Les Festiv'Alliés, Le Club des Aînés, La Grange) qui témoignent toujours d'une belle énergie.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Votre Maire

Christian Poteau

ÉTAT CIVIL

septembre 2016 - janvier 2017



Naissance

Louise, Sybille, Uliana DARGET née le 09/09/2016

Maé CLAIRET né le 12/09/2016

Timothé, Lucas, Kévin MALET né le 27/09/2016

Mélina, Paloma, Rose VIANA née le 01/10/2016

Décès

Jean-Pierre ALADAME le 28/12/2016

Alain CHÉREAU le 11/01/2017

PORTRAIT

Bar-brasserie : «Au P'tit Machault», le renouveau

Isabelle et Guillaume Giron ont repris le bar-tabac-brasserie de la rue des Trois Maillets, anciennement appelé «Le Village», avec l'ambition de perpétuer un établissement de proximité. «Au P'tit Machault» est voué à rester un lieu de convivialité et en tant que professionnels, ces deux machauliens de moins de 40 ans ont quelques idées prometteuses.

Une brasserie accueillante



Alors que la Mairie a effectué de gros travaux au niveau des sols, Isabelle et Guillaume ont entrepris de rénover entièrement le lieu dans le but «d'apporter une âme et de la chaleur pour que les clients s'y sentent bien». Le bar est lumineux et modernisé, le restaurant a été entièrement et joliment redécoré et une petite salle très cosy, avec fauteuils et table basse, a fait son apparition. Cette dernière semble propice à l'évasion ou aux retrouvailles à l'heure du thé ou du chocolat chaud ! Les services comme le tabac, le dépôt de pain, les jeux (jeux de fléchettes, jeu de dés) et les journaux (La République de Seine-et-Marne, Le Parisien et l'Équipe si la clientèle est en demande) ont été conservés. Quelques produits d'épicerie - produits de première nécessité - sont aussi disponibles, service de proximité qu'il considèrent indispensable dans une zone rurale.

Une cuisine faite maison et des nouveautés sympathiques

Ouvert du lundi au samedi, «Au P'tit Machault» promet une cuisine de qualité entièrement maison et composée de produits frais voire labellisés, tous les midis, les cinq premiers jours de la semaine.

S'ils n'ouvrent pas la salle de restaurant le samedi, Isabelle et Guillaume prévoient toutefois de la rôtisserie à emporter ce midi-là. Pour plus de convivialité, le vendredi soir - à partir de 17 h -, sera en «Happy hour».

Dès les beaux jours, une terrasse sera aménagée juste en face de l'établissement. La municipalité a déjà réalisé des travaux d'électricité le permettant.



Un parcours d'entrepreneurs

Après un BEP Métiers de la restauration, Guillaume a suivi une formation à l'École Hôtelière de Bobigny ECOFIH et obtenu un baccalauréat Service et Hébergement, tandis qu'Isabelle a fait des études dans l'esthétique (coiffure) tout en étant elle aussi une cuisinière de premier ordre. Ensemble, ils ont créé un établissement «de nettoyage et espaces verts» à Nice où ils ont vécu huit ans, puis ont investi dans un véhicule et sillonné en tant que rôtisseur les marchés alentour avant ceux du sud Seine-et-Marne. Arrivés à Machault en octobre 2015, ils ont été particulièrement étonnés du très bel accueil que leur ont réservé l'école de Féricy, où leur fille cadette s'est particulièrement plu, et la mairie de Machault, qui a facilité l'intégration au collège Inter de leur fille aînée.

Isabelle et Guillaume restent flexibles sur les horaires de leur projet initial et les adapteront suivant les souhaits des clients. Rien n'est figé !

La municipalité leur souhaite une belle réussite et un plein épanouissement dans leur projet. Elle encourage les Machauliens à venir déguster les «bons petits plats» du nouvel établissement afin que ce lieu perdure dans la qualité et la convivialité.

AU P'TIT MACHAULT

22 RUE DES TROIS MAILLETS. TÉL. : 06 98 86 30 88.

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU VENDREDI DE 7 H 00 À 19 H 30 ET LE SAMEDI DE 8 H À 17 H.

LES ACTIONS COMMUNALES

ACTUALITÉS À LA UNE

PREMIERS VOEUX *de la BRIE des RIVIÈRES et CHÂTEAUX*

Vendredi 27 janvier, à l'occasion des premiers voeux de la nouvelle communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux, Christian Poteau, président, a réuni une bonne partie des maires, élus et acteurs de la vie économique et associative de la CCBRC, députés et conseillers départementaux dans le gymnase de Machault, soit plus de 400 personnes.

Le gymnase de la commune avait été transformé pour l'occasion avec notamment un habillage lumineux donnant une ambiance très chaude où le groupe jazzy, Les Cools Boppers, accueillait les invités. Christian Poteau a rapidement dévoilé en musique et



en images la nouvelle identité visuelle de la CCBRC, un logo moderne au design personnalisé. Le président de la CCBRC a présenté les vice-présidents et leurs attributions (cf page 6), puis les différents maires. Il a confié son attachement aux communes rurales qui la composent, «*ces communes ont des spécificités et des particularités qui constituent leur ADN et que nous souhaitons vivement protéger : un cadre de vie privilégié, des services de proximité, un lieu de vie où chacun se connaît et est prêt à aider son voisin*» a-t-il expliqué. Un spectacle vivant de type son et lumière a clôturé en beauté cette cérémonie des voeux, quelque peu exceptionnelle.

PANNEAUX *lumineux* d'INFORMATION

La municipalité s'est dotée fin décembre 2016 de deux panneaux lumineux d'information (en recto-verso), installés rue des Trois Maillets en face de la Mairie et permettant de diffuser des messages liés à la vie de la commune (informations municipales, culturelles, sportives, associatives, informations liées à la circulation et à la sécurité) et de l'intercommunalité.

En effet, ces panneaux ont été entièrement financés par la communauté de communes Vallées et Châteaux, qui en installe sur tout le territoire avec l'accord des communes.

Le concepteur, Centaure Systems, a également développé une application smartphone CentoLive (en téléchargement gratuit sur Android, iOS et Windows Phone) afin de suivre les informations en temps réel. En attendant le site internet de la commune - dont la création est en cours - vous pourrez ainsi être informé sur l'actualité institutionnelle et événementielle du territoire.



Une COMMISSION circulation nouvellement CRÉÉE

Afin d'améliorer la qualité de vie sur la commune et devant la problématique croissante et en devenir de la circulation dans Machault, la municipalité a créé une nouvelle commission lors du conseil municipal du 12 décembre 2016. Quatre élus, deux sur Villiers, deux sur Machault bourg seront chargés d'identifier les problèmes liés à la circulation, au stationnement, à l'accessibilité et au respect de la sécurité de tous et de réfléchir aux solutions à mettre en place. Cette commission, force de proposition, est composée de Magali Bernier, Bernard Gogot, Isabelle Picque et Philippe Rol-Milaguet.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : une entrée renforcée

Dans le souci de renforcer la sécurité de l'ensemble des usagers, la municipalité, en partenariat avec le Département, a entrepris en décembre 2016 des travaux de voirie à l'entrée de la commune sur la D227, en provenance de Vulaines-sur-Seine. Le panneau de limitation de vitesse à 70 km/h a été avancé et un enrobé rouge posé afin de solliciter les automobilistes à réduire leur vitesse avant l'arrivée sur la commune.



ILLUMINATIONS de Noël

Comme vous avez pu le constater, la municipalité a renouvelé partiellement les décors lumineux de la commune. La vétusté des anciens motifs et les économies d'énergie d'un système à base de LED, consommant quatre fois moins, a motivé la municipalité dans l'achat de ces nouvelles décorations pour orner les rues d'étoiles ou de flocons. Cette année, la rue des Trois Maillets dans son intégralité et le hameau de Villiers dont la rue des Fontenils en ont bénéficié, du fait de candélabres neufs adaptés pour recevoir cette nouvelle technologie. L'an prochain, d'autres rues seront également concernées.



LES ACTIONS COMMUNALES

BRIE DES RIVIÈRES ET CHÂTEAUX : *une nouvelle intercommunalité présidée par CHRISTIAN POTEAU*



Depuis le 1^{er} janvier 2017, la commune de Machault fait partie d'une nouvelle communauté de communes appelée Brie des Rivières et Châteaux, qui regroupe 31 communes issues de cinq intercommunalités différentes (Vallées et Châteaux, Gués de l'Yerres, Brie Centrale, Yerres à l'Ancoeur et Pays de Seine) et 37911 habitants. Le siège est établi au 1 rue des Petits Champs au Châtelet-en-Brie.

Les 15 vice-présidents élus

- 1^{er} vice-président** : Jean-Marc Chanussot
Maire de Grisy-Suisnes - Eau potable et cohésion du territoire
- 2^e vice-président** : Jean Barrachin
Maire de Guignes - Assainissement et GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)
- 3^e vice-président** : Alain Mazard
Maire du Châtelet-en-Brie - Finances
- 4^e vice-président** : Daisy Luczak
Maire de Courquetaine - Développement économique et relations avec le Département et la Région
- 5^e vice-président** : Jean-Louis Thiériot
Maire de Beauvoir - Culture, tourisme et relations avec le Département et la Région
- 6^e vice-président** : Louis Saout
Maire de Coubert - Mutualisation
- 7^e vice-président** : Jean-Pierre Huchet
Maire de Pamfou - Collecte des déchets et ordures ménagères
- 8^e vice-président** : Maryline Laporte
Maire de Sivry-Courtry - Petite enfance
- 9^e vice-président** : Gilles Groslevin
Maire de Solers - Aménagement de l'espace et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- 10^e vice-président** : Béatrice Mothré
Maire de Fontaine-le-Port - Aide à domicile et du logement
- 11^e vice-président** : Daniel Aimar
Maire de Féricy - Protection et mise en valeur de l'environnement
- 12^e vice-président** : Marième Tamata Varin
Maire de Yèbles - Enfance et jeunesse

- 13^e vice-président** : Jean-Pierre Girault
Maire de Bombon - Aménagement et développement numérique
- 14^e vice-président** : Michel Decraene
Maire de Fouju - Promotion des événements et équipements sportifs
- 15^e vice-président** : André Ducelier
Maire d'Échouboulains - Mobilité et Transports

Les compétences obligatoires, optionnelles et supplémentaires

Au-delà des compétences obligatoires - développement économique, aménagement de l'espace, accueil des gens du voyage et ordures ménagères - les maires des 31 communes ont défini des compétences optionnelles et supplémentaires afin de répondre au mieux aux besoins des habitants de ce nouveau territoire. Chaque intercommunalité est arrivée avec ses propres compétences et une certaine disparité. Les maires ont décidé de maintenir toutes ces compétences et de les harmoniser.

Les compétences optionnelles

- Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs
- Action sociale d'intérêt communautaires : notamment l'aide à domicile (compétence de la CC Vallées et Châteaux) et le portage de repas (compétence de la CC L'Yerre à l'Ancoeur)
- Assainissement
- Eau potable : compétence mise en place dès 2017 puisque la CC Gués de l'Yerre avaient déjà cette compétence. Par ailleurs cette compétence deviendra obligatoire à partir de 2020.

Les compétences supplémentaires

- Aménagement numérique
- Réseau de lecture / bibliothèque itinérante : compétence de la CC Brie centrale
- Sports, culture et loisirs
- Lutte contre l'incendie et le secours
- Transport

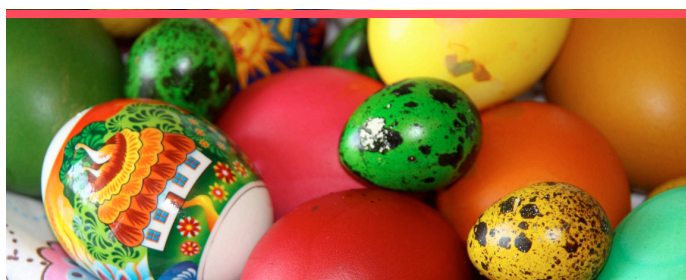
La communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux a regroupé les spécificités de chacun pour mieux les développer par tous.

LES Événements de la COMMUNE

Oeufs de pâques

DIMANCHE 16 AVRIL 2017

La municipalité invite les enfants de Machault (de 2 à 10 ans inclus) à participer à une chasse aux oeufs, qui se déroulera entre le tennis et le terrain de football.



Spectacle de Noël

La commune a fêté Noël en compagnie des enfants (de 1 à 12 ans) le samedi 3 décembre dans la salle du tennis en proposant notamment un spectacle inter-actif de magie, suivi d'une prestation de sculptures sur ballon de Jérémie Pedel.

Gaufres, crêpes et autres gourmandises furent appréciées par petits et grands à l'occasion du goûter servi à l'issue du spectacle.



Cérémonie du 11 novembre

La commémoration en hommage à la mémoire des âmes tombées pour la France a été particulièrement suivie cette année par les machauliens. Bernard Bibollet a eu l'amabilité d'interpréter la marseillaise à la trompette pour parfaire cette cérémonie. Des gerbes ont été déposées devant chaque plaque commémorative du village. À l'issue du parcours, une collation était proposée à la salle des Fêtes. La municipalité a choisi cette même date pour offrir un assortiment de chocolats et de friandises de fabrication artisanale («Des Lis Chocolat» de Nemours) aux seniors de 70 ans et plus, remettre les médailles du travail et souhaiter la bienvenue aux seize nouvelles familles arrivées en 2016 sur la commune.

Marché d'automne

La 8^e édition du «Marché d'Automne» a eu lieu le dimanche 9 octobre, dans la salle du tennis où petits producteurs et artisans étaient présents dans une ambiance conviviale.



Trike-custom-moto

Le 2^e rassemblement et run du Trike-Custom-Moto organisé par l'association Folk Rock Trike de Sivry-Courtry a été accueilli sur la commune pour une pause matinale sur le parking de la mairie le dimanche 2 octobre. Impressionnant !



La municipalité et la Poste (les remplaçants) vous remercient de faire un effort quant à l'identification de vos boîtes aux lettres afin de faciliter la distribution d'information et de courrier.

LES ACTIONS COMMUNALES

Travaux

DOSSIER | *La commune en travaux pendant plusieurs mois*

Les travaux d'aménagement des espaces publics

Ces travaux d'aménagement débuteront au premier trimestre 2017. La commune sera en travaux pendant plusieurs mois. La municipalité invite les machauliens à respecter la signalisation qui sera mise en place par les entreprises chargées des travaux et à faire preuve de patience et de prudence.

CONTRAT C.L.A.I.R : *Liaison douce et Terrain multisports*

Après l'attribution des appels d'offre effectuée en 2016, les travaux concernant la liaison douce entre le hameau de Villiers et le bourg, et ceux du terrain multisports débuteront au 1^{er} trimestre 2017. La durée de ces travaux est estimée entre trois et six mois. La municipalité espère qu'ils seront terminés avant la fin du printemps.

La liaison douce

(réservée aux déplacements non motorisés) sera aménagée sur une emprise parcellaire de la commune le long de la rue de Villiers. Une remise aux normes des ralentisseurs rue de Villiers sera également effectuée. Les travaux comprendront des terrassements, la réalisation de structures et revêtements, soutènement et talus.



Le terrain multisports

(football, handball, basketball) sera construit entre le gymnase et le skate parc. Cette zone clôturée destinée à la pratique des jeux de ballons sera libre d'accès. L'environnement sera amélioré avec la création de places de parking et grâce à la construction de bancs et d'un kiosque en bois pour s'abriter.



Le Contrat Local d'Aménagement Intercommunal Rural

Ces projets ont été rendus possibles grâce à un contrat C.L.A.I.R signé entre le Département et la communauté de communes Vallées et Châteaux. L'objectif du contrat C.L.A.I.R du Département est de soutenir les projets de nature intercommunale des territoires ruraux grâce à des subventions allant de 35 à 50 %. Engagée depuis 2009 dans une démarche de partenariat avec le Département pour développer le territoire, la CC Vallées et Châteaux a renégocié avec le Département en 2015-2016 pour aboutir à un véritable programme d'actions avec 31 projets d'aménagement sur tout le territoire. Sur la commune de Machault, la liaison douce (Villiers-Bourg), le terrain multisports et la micro-crèche ont été validés. Concernant ce dernier point, le permis de construire a été déposé, le dossier suit son cours.

ÉCLAIRAGE PUBLIC *et enfouissement des réseaux*

La rue de Champagne et la rue du Champs fleuri seront en travaux dès le début du printemps 2017. L'éclairage public sera installé et les réseaux (téléphone, électrique) seront enterrés dans ces deux rues, dont celle de 20 000 volts rue de Champagne. Toujours dans cette rue, une piste piétonne sera créée en continuité du trottoir existant afin d'améliorer la sécurité des citoyens et l'esthétisme de la rue. Sur les trois transformateurs, deux seront enlevés, un seul restera.

Ces travaux sont subventionnés par le SDESM.



Les Travaux d'aménagement d'un espace privé

La résidence «Le Clos des champs»

Les travaux en vue de la construction de la résidence «Le Clos des champs», rue de l'Heurtebise, ont commencé fin 2016. Au 1^{er} janvier 2017, étaient déjà réalisés : l'enfouissement et le branchement des réseaux d'eau potable et pluviale, le terrassement de deux bassins de rétention d'eau et la mise à la côte des voiries.

Toute la voirie devrait être terminée au printemps 2017.

En conseil municipal, le nom de la résidence et les noms des trois rues pour les adresses postales ont été définis :

- Rue des Alizés
- Rue des Blés
- Rue des Perdrix

Trente-et-un lots à bâtir verront le jour progressivement puisque

la commercialisation se fera sur trois ans, à partir de 2017. L'augmentation de la population machaulienne se fera donc progressivement, le temps pour la municipalité d'avancer sur les projets d'infrastructure lancés.

L'équipement de la voirie (routes et trottoirs) est considéré comme haut de gamme. Il ne s'agit pas de la construction de lotisseur mais bien de maisons individuelles, dont le choix dépend des particuliers.



LES TRAVAUX DÉJÀ RÉALISÉS

Parking de la Mairie

Devenus vétustes, les trottoirs du parking de la mairie ont été entièrement rénovés à l'automne 2016.



LES ACTIONS COMMUNALES

ENFANCE | Jeunesse

Hôtel à insectes et nichoir à mésanges

Du 10 au 14 octobre, en partenariat avec l'association «Initiatives 77», tous les enfants ont fabriqué un hôtel à insectes qu'ils ont emporté chez eux et des nichoirs à mésanges qui ont été installés dans le jardin pédagogique et dans la commune.

Dans le cadre du Plan départemental d'itinéraires de promenade et de randonnées (PDIPR), subventionné par le Département, qui a commencé en 2016 sur la commune et ses abords, la municipalité souhaitait une collaboration avec les enfants de l'école. Plusieurs objets ont donc été réalisés avec le concours de l'association «Initiatives 77», agence d'insertion, qui effectue les différents travaux du PDIPR.



Les garderies

Concernant les accueils du matin et du soir, et devant quelques problèmes soulevés par des parents d'élèves, le premier règlement du RPI a été modifié. Les garderies sont désormais ouvertes à tous les enfants, sans inscription préalable nécessaire. Une simple feuille d'émargement est à signer par la personne qui accompagne l'enfant.



La cantine

Depuis le début de l'année scolaire 2016-2017, quelques modifications ont été apportées dans le règlement périscolaire par le syndicat intercommunal de regroupement pédagogique Machault-Féricy, présidé par Daniel Aimar, maire de Féricy.

Ainsi l'inscription pour le repas se fait à l'année à l'aide d'un formulaire. Les modifications sont acceptées jusqu'au 25 de chaque mois pour le mois suivant. L'annulation d'un repas à la cantine n'est possible pour les enfants malades qu'à compter du 3^e jour, à condition de prévenir le secrétariat dès le 1^{er} jour d'absence. Les repas des enfants non inscrits qui sont présents sur les temps de cantine sans que les parents n'aient prévenu et qui sont donc normalement externes sont facturés 10 €.

Le prix du repas est fixé à 4,45 € par enfant à la rentrée scolaire 2016-2017.

Les menus sont toujours visuellement disponibles devant les écoles de Féricy et Machault, dans les salles de garderie, dans la cantine, sur le site internet de la commune de Féricy et via l'application **bon'App** mise en place par le prestataire Elixir.



Les Nouvelles activités périscolaires (NAP)

A l'école de Machault, les enfants (à partir de la maternelle moyenne section) participent à tous les ateliers par roulement. Ils ont lieu tous les lundis de 13 h 30 à 14 h 45 :

- Atelier jeux de société (Sylviane Mackow)
- Atelier bricolage (Isabelle Wrédé)
- Atelier musique (Frédéric Féraud)
- Atelier mini-tennis (Grégory Couppé)
- Atelier contes (Emmanuelle Fontana)

Nota Bene : ces intervenants à Machault sont prêts à vous accueillir si vous désirez assister à une séance de NAP.

A l'école de Féricy, chaque classe (en demi-groupe) participe à deux ateliers dans l'année de 15 h à 16 h 15 :

- Ateliers yoga (Marie Gamory) et musique (Frédéric Féraud) pour les CM1-CM2, le lundi
- Ateliers théâtre (Didier Goncalves) et nature/environnement (Jean-Emmanuel Flory) pour les CE1-CE2, le mardi
- Ateliers théâtre et chant (Didier Goncalves et Les Concerts de Poche) pour les CE2-CM1, le jeudi.

Investissement de matériel

Le RPI a investi cette année dans des structures pour la pratique de la gymnastique :

- Un mini plinth pour l'école de Machault
- Deux tapis de gym pour l'école de Féricy

Secrétariat

Il n'y a plus d'accueil du public le mercredi.

La boîte mail, consultée tous les jours, est à privilégier : **sirpmf77@gmail.com**. Pour les questions urgentes, merci de contacter directement la mairie de Féricy au 01 64 23 85 26.

Carte Imagine R :



REMBOURSEMENT PARTIEL
« ÉCOLE ET COLLÈGE »
PAR LE DÉPARTEMENT

La procédure en ligne de demande de remboursement du rabais de 91,90 euros maximum, accordé sur les cartes Imagine R des écoliers (hors RPI) et des collégiens, est accessible sur le site du conseil départemental de Seine-et-Marne jusqu'au 30 avril 2017, au lien suivant :

<https://cd77.relation-usagers.fr/>

Cette aide ne concerne pas les élèves qui sont porteurs du titre SCOL'R, valable sur circuit spécial scolaire.

LE CAFÉ DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE



Depuis novembre 2016, un samedi par mois (10 h - 11 h 30), en alternance sur les communes de Féricy (salle des fêtes) et de Machault (salle de garderie de l'école), des parents d'élèves des deux écoles en RPI se retrouvent pour discuter de l'éducation et des difficultés que peuvent rencontrer les enseignants, les enfants et les parents. Les représentants de parents d'élèves sont partis d'un constat : depuis deux ans le dispositif Vigipirate «sécurité renforcée - risque attentat» s'applique aux écoles et ne facilite pas les rencontres et le dialogue entre personnes concernées.

Désirant étendre cette action auprès des habitants, dans le cadre de liens intergénérationnels et d'ateliers collectifs d'intérêt général, ces parents d'élèves invitent tous les citoyens à participer à ces cafés de la communauté éducative. Une belle démarche de démocratie participative, saluée par le syndicat intercommunal. Un lien social toujours bien venu dans les petites communes, et approuvé par les maires.

Prochaine date : le 25 février à Machault

PLUS D'INFORMATIONS PAR MAIL :
parentselevesfericy@gmail.com
ou
rpe.machault.fericys@gmail.com

LES ACTIONS COMMUNALES

ENVIRONNEMENT

Petit patrimoine et chemins ruraux

La restauration du petit patrimoine et l'aménagement des chemins communaux poursuit son cours. Grâce au Plan départemental d'itinéraires de promenade et de randonnées (PDIPR), subventionné par le Département, la 2^e tranche des travaux s'effectuera de février à avril 2017, sur la commune et ses abords. Ils sont réalisés par l'association Initiatives 77, agence d'insertion.

Le démoussage du toit du lavoir, la mise en place de panneaux de chemins de randonnée, la réfection de barrières sur les chemins de la Vallée de Javot, la plantation d'essences locales près du terrain de boule et sur le chemin des Trois Chênes seront effectués dans un premier temps. Concernant cette voie destinée à la promenade pédestre et au cyclotourisme, elle a déjà connu quelques améliorations en 2016 avec la confection de trois bancs, disposés le long de cet axe. Deux barrières viendront fermer le chemin des Trois Chênes pour le transformer en liaison douce.



Banc Chemin des Trois Chênes

La réparation du mur du cimetière, la mise en place de garde-corps au pont du chemin de Bailly et la restauration de la passerelle au-dessus du rû de la Vallée Javot seront finalisés au printemps.



Passerelle au-dessus du rû de la Vallée Javot

Collecte des déchets

Déchets verts

Une benne de collecte est disponible dans la commune, au bout du chemin de la rue des Fontenils, du 15 avril au 15 décembre.

Encombrants

Les encombrants seront collectés les mardis 7 mars et 6 juin 2017.



La commune de Machault est rattachée à la déchèterie du Châtelet-en-Brie, Rue des Prés Borets

N° Vert : 0 800 814 910

HORAIRES D'OUVERTURE

Du 1^{er} avril au 31 octobre

Du 1^{er} novembre au 31 mars

Semaine : 15 h - 19 h

Semaine : 14 h - 18 h

Samedi : 10 h - 19 h

Samedi : 9 h - 18 h

Dimanche : 10 h - 13 h

Dimanche : 10 h - 13 h



Le manque de civisme questionne !

Merci de signaler tous déchets sauvages trouvés sur la commune à la mairie.

RÉTABLISSEMENT *de l'AUTORISATION de sortie du territoire* POUR LES MINEURS

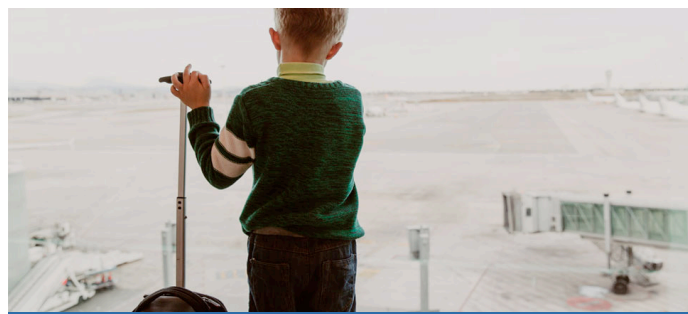
L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie depuis le **15 janvier 2017**. Ce nouveau dispositif est applicable à tous les mineurs résidant habituellement en France. Il s'applique également à tous les voyages, individuels ou collectifs (voyages scolaires, séjours de vacances, séjours linguistiques...), dès lors que le mineur quitte le territoire français sans un titulaire de l'autorité parentale.

Un titulaire de l'autorité parentale doit désormais remplir un formulaire **Cerfa 15646*01**. Une fois complété et signé, le formulaire doit être accompagné de la photocopie lisible d'un document officiel justifiant de l'identité du signataire. Pour un enfant de parents étrangers européens ou d'un pays autre qu'europpéen, d'autres documents sont demandés.

Aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire pour l'obtention de ce document.

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SITE :

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A11090>



CARTE D'IDENTITÉ :

*sur le même schéma que
les passeports*



À compter de 28 février 2017, les demandes de cartes nationales d'identité seront à effectuer dans les mairies qui traitent les passeports biométriques, mairies équipées de l'application dite «Titres Electroniques Sécurisées» (TSE). Il faudra vous rendre exclusivement dans les communes du Département déjà équipées de ce dispositif pour solliciter la délivrance d'une CNI, comme Avon, Dammarie-les-Lys, Fontainebleau, Melun, Montereau-Fault-Yonne et Nangis pour les communes les plus proches.

LES ÉLECTIONS *en 2017*

Le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera le dimanche 23 avril 2017 et le second tour le dimanche 7 mai 2017.

Les élections législatives sont prévues les dimanches 11 et 18 juin 2017 : elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale.

Enfin le dimanche 24 septembre, des élections sénatoriales permettront de renouveler la moitié des membres de la chambre haute du Parlement. Toutefois les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect, par un collège de «grands électeurs».



DÉPISTAGE

du Cancer Colorectal

ENTRE 50 ET 74 ANS

CONTRE LE CANCER COLORECTAL, UN NOUVEAU TEST À FAIRE CHEZ SOI

PARLEZ-EN AVEC VOTRE MÉDECIN TRAITANT

Plus d'informations sur @-cancer.fr

En France, plus de 42 000 personnes sont touchées chaque année par le cancer colorectal. Avec 17 500 décès, il est le 2^e cancer le plus meurtrier. Pourtant détecté tôt, un cancer colorectal se guérit dans 9 cas sur 10.

Un test simple et non-invasif

Depuis avril 2015, un nouveau test de dépistage a vu le jour. Beaucoup plus simple d'utilisation et plus performant que le précédent, il est remis par les médecins généralistes dans le cadre du programme de dépistage organisé.

Si vous avez entre 50 et 74 ans, l'Association pour le Dépistage des cancers en Seine et Marne (ADC77) vous invite par courrier, tous les 2 ans, à retirer un test de dépistage chez votre médecin. Il appartient à celui-ci de déterminer, en fonction de votre histoire personnelle et familiale, si ce test est approprié. Simple et rapide, le test (échantillons de selles) est à faire chez vous. L'enveloppe T fournie avec le test vous permet de l'envoyer gratuitement pour qu'il soit analysé. Les résultats vous sont adressés sous 15

jours. Le test et son analyse sont pris en charge à 100 % par l'assurance Maladie, sans avance de frais de votre part.

La Cnam, le RSI et la MSA de Seine et Marne se mobilisent pour le dépistage du cancer colorectal.

Le RECENSEMENT

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^e anniversaire.

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE

JDC
OBJECTIF CITOYEN
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SGA
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

www.defense.gouv.fr/jdc

Dans votre commune, le recensement en ligne est possible en trois clics



1 Ce flashcode vous permet de créer directement votre compte sur www.mon.service-public.fr

2 Munissez-vous de vos documents numérisés (pièce d'identité et livret de famille)

3 Allez dans la rubrique « catalogue des services », cliquez sur « les démarches », dans la zone « recherche » tapez « recensement citoyen en ligne »

Vous pouvez également vous déplacer dans votre mairie avec votre pièce d'identité et le livret de famille

VIE ASSOCIATIVE

L'OFFICE *municipal* des SPORTS



L'année 2016-2017 est bien lancée. Six activités - Tennis, Pétanque, Tai chi, Fitness, Djembel adultes et Danse ado à partir de 10 ans - sont proposées aux 130 adhérents dont 94 machauliens.

L'OMS n'a pas réussi à ouvrir une section pour les petits, et tentera en 2017. Un nouveau professeur de Fitness, Christel - habitante de Machault - est arrivée. Qu'elle soit la bienvenue.

Des événements tout au long de l'année

Depuis la rentrée, des événements ont été proposés par l'OMS, dont des stages de Fitness, de Djembel et de Tennis ainsi que des concours de Pétanque. Surveillez bien vos boîtes aux lettres, l'OMS prévient aussi les machauliens par cette voie de communication !

Un après-midi «Galette des rois» a été organisé le dimanche 15 janvier. L'OMS espère que les adhérents viendront en plus grand nombre l'an prochain !



Il est également prévu au programme un grand concours de pétanque aux beaux jours. Les nouveaux responsables du Bar-brasserie «Au P'tit Machault» sont espérés pour parfaire cet événement.

Par ailleurs l'OMS remercie Yvonne Werdier (agent immobilier) pour son sponsoring.

Pour promouvoir l'OMS, un compte Facebook a été créé récemment : Oms Machault, mais l'association reste à votre écoute via son mail : oms.machault@gmail.com

Avec l'arrivée des nouveaux habitants, il faut continuer à faire vivre cette association.

Bon sport à tous en 2017.

Une nouvelle dynamique pour la session Tennis

Les terrains appartenant à la ligue de tennis de Seine-et-Marne, situés route de Fontaine-le-Port au Châtelet-en-Brie, ont été acquis en 2016 via le contrat C.L.A.I.R par la CC Vallées et Châteaux. Ils sont désormais propriétés de la communauté de communes ce qui lui permet d'assurer une pérennité de ce complexe tennis important pour le territoire, de promouvoir la pratique sportive et de fédérer les clubs des alentours autour d'une infrastructure particulière (ensemble de parcelles représentant 15000 m² et un club-house d'une surface de 420 m²). Cette acquisition permettra ainsi de créer une dynamique intercommunautaire autour de ce sport dans les différents clubs existants sur le territoire (Le Châtelet-en-Brie, Machault et Sivry-Courtry). Il est prévu notamment d'organiser des tournois internes regroupant ses trois clubs, tournois qui pourraient se dérouler au Châtelet-en-Brie et à Machault. Il pourrait aussi être organisé des sorties communes à Roland Garros avec les enfants.

Les infrastructures existantes sur la CC Vallées et Châteaux

Au Châtelet-en-Brie : deux terrains couverts en terre battue, trois terrains extérieurs en terre battue et deux autres extérieurs en quick.



À Machault : un terrain couvert et un terrain extérieur, les deux en dur.

À Sivry-Courtry : un terrain extérieur

CLUB DES AÎNÉS :

Le renouveau

Le Club des Aînés de Machault a accueilli son nouveau président lors de son assemblée générale, le 21 octobre dernier. Chose inattendue, ce sont trois jeunes de 17 à 20 ans qui ont repris les rênes du club !



Une candidature intergénérationnelle inattendue

Depuis octobre 2002, Jeannine André était la présidente du Club des Aînés et souhaitait passer le relais. **Lolita**, 17 ans, en Première S, **Eloïse**, 18 ans, en première année de BTS Bioanalyses et contrôles et **Maeva**, 20 ans, étudiante infirmière à l'école de Montereau ont proposé leur candidature en trio : «*Nous avons pensé qu'en trio l'une de nous serait toujours disponible car nous faisons des études et nos horaires ne coïncident pas forcément avec la vie du club. En se partageant les compétences, cela devrait être plus simple*». Consciente de la difficulté du challenge, Jeannine André s'est rendue disponible les premiers mois pour que la transmission se fasse progressivement. Le premier goûter a eu lieu le 3 décembre et s'est particulièrement bien déroulé. Il a été suivi d'un loto le 10 janvier et d'un repas «Choucroute» le 18 février 2017. Cerise sur le gâteau, de nouveaux adhérents se sont déjà inscrits !

Les projets envisagés

Sorties diverses (théâtres, musées...), ateliers manuels, animations plurielles (loto, thé dansant, karaoké, etc.) sont les premières idées avancées par les jeunes femmes. «*Les aînés ne sont apparemment plus motivés pour se déplacer sur Paris, nous a expliqué Mme André. Il va donc falloir que nous trouvions des spectacles dans la région et nous avons déjà remarqué que les propositions «théâtre» ne manquent pas dans les communes alentour. Il n'y aura pas de changement radical, nous allons continuer les goûters mensuels, toutefois la date fixe de ce goûter (3^e vendredi du mois) ne sera peut-être pas maintenue, par rapport à nos emplois du temps*».

Le Club des Aînés est ouvert aux machauliens et aux communes alentour. Souhaitons à ces trois jeunes machauliennes de réussir dans ce beau projet intergénérationnel.

Trois ANNIVERSAIRES *fêtés en octobre 2016*

Les anniversaires de Jacqueline Auvray, Michèle Nairole et Claude André ont été fêtés le 10 octobre 2016 au Club des Aînés.



VIE ASSOCIATIVE

Les FESTIV'Alliés



Les Festiv'Alliés ont le plaisir de vous présenter leur nouvelle programmation pour les premiers mois de cette année 2017. Certaines dates n'ayant pas été encore définies, vous recevrez

prochainement dans vos boîtes aux lettres une information plus complète.

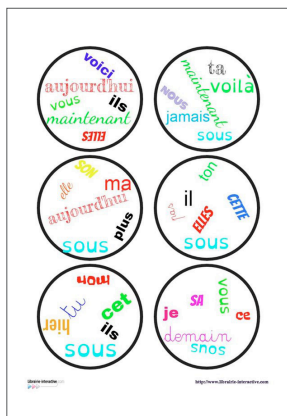
Après-midi familial «Jeux de mots»

26 FÉVRIER 2017

Vous êtes conviés le dimanche 26 février, à 15 h, à la salle des Fêtes de Machault, pour un après-midi en famille autour de jeux de mots.

Dans le but de jouer avec des mots et de passer un moment convivial, des équipes s'affronteront dans différentes épreuves (dictée, mîmes, jeu du pendu...).

Un goûter est prévu avec petite participation.



Spectacle de contes : Charles Piquion

25 MARS 2017



Dans le cadre du festival «Contes en Maison», organisé par l'association Les Fontaines à Histoires en partenariat avec la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Seine-et-Marne, un spectacle de

contes sera proposé le samedi 25 mars à la salle des fêtes de Machault. Il s'agit d'un conte pour toutes les oreilles, à partir de 10 ans, par Charles Piquion.

Bien plus qu'un conteur, Charles Piquion, est un artiste conteur, musicien, poète... qui collecte et colporte contes et histoires du monde. Il a pour habitude d'écouter autant qu'il ne raconte. Charles Piquion les tient de ses voyages et rencontres sur la place d'un marché ou au bord d'une route, de paroles d'anciens et d'histoires d'aujourd'hui. Contes de Perse, d'Afrique, de Bretagne et d'ailleurs, contes de ruses, de malice ou des origines pour expliquer comment la lumière est venue au monde selon les indiens Hopis d'Arizona ou pourquoi la mer est salée selon les Bretons. Et l'on saura aussi pourquoi les singes ne sont plus

amis avec les crocodiles et ce qui arriva à un paysan d'Afrique qui s'aventura sur les terres des génies.

Le festival «Contes en maison»

Le festival «Contes en Maison», créé par la conteuse Emmanuelle Fontana en 2011, se déroulait chez des particuliers qui ouvraient leur porte aux conteurs professionnels venus de France et de pays proches et aux conteurs amateurs. Cette année, l'univers merveilleux des contes se déroulera non seulement dans dix-huit maisons réparties sur l'ensemble du département mais aussi dans de nouveaux lieux, dont la salle des Fêtes de Machault, afin d'accueillir un public plus large, tout en gardant l'esprit convivial de ce festival.

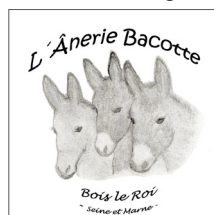


Troc aux plantes

1^{ER} MAI 2017

La 9^e édition du Troc aux plantes se déroulera le lundi 1^{er} mai de 10 h à 17 h sur la place du Puits à Villiers.

Si le Troc aux plantes est toujours basé sur l'échange de plants, graines étiquetées, godets, pots, revues de jardin et aussi l'échange de vos expériences, l'équipe des Festiv'Alliés propose cette année un partenariat avec l'Ânerie Bacotte, centre de randonnée équestre. Randonnées avec les ânes et circuit de maniabilité seront donc



proposés aux visiteurs. Vers 12 h 30, vous pourrez partager un pique-nique tiré du panier, à l'abri sous des tentes, avec des tables et des chaises.

Manifestation ouverte à tous et gratuite.

Informations au 06 14 44 63 08

ou par mail : lesfestivallies.machault@laposte.net

Cette association est aussi la vôtre et vos propositions sont les bienvenues. Les Festiv'Alliés espèrent vous retrouvez nombreux lors des différentes manifestations.

Contact : lesfestivallies.machault@laposte.net

La GRANGE

L'association La Grange poursuit le développement de son activité : la pratique du billard français. N'hésitez pas à contacter Patrice Austruy (06 75 33 97 64 / patrice.austruy@wanadoo.fr) ou Jean-Fred Fiaux (06 20 74 55 11) pour plus de renseignements.

Vie ECONOMIQUE locale

Si vous êtes artisan, commerçant ou profession libérale et que votre activité s'exerce à Machault, cette tribune est la vôtre. Pour vous faire connaître, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Bar-brasserie-tabac

AU P'TIT MACHAULT

22, rue des Trois Maillets
Tél. : 06 98 86 30 88

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 7 h 00 à 19 h 30
et le samedi de 8 h 00 à 17 h 00.

Brasseur

BRASSERIE DE LA VALLÉE JAVOT

Tél. : 01 64 23 65 55
Port : 06 81 86 29 62
<http://srouhen.wix.com/biere-de-javot>

Pizza à emporter/Épicerie

IL VILLAGIO

M. Viana et Mlle Péraud
26, rue des Trois Maillets
Tél. : 01 64 32 45 49
Port. : 06 17 40 60 16

Coiffure à domicile

JENNIF'HAIR

Secteur Machault et alentour 25 km
Tél. : 06 60 09 70 95

Décoratrice

Étalagiste - Formatrice

LA DÉCO D'AB

Tél. : 06 10 04 51 78
www.agnesbichat.com

Services à la personne (ménage - repassage - aide aux courses)

ANNE BELZIC SERVICES

9, rue de Champagne
Tél. : 06 80 40 95 23

Immobilier

YVONNE WERDIER

Tél. : 06 81 01 64 99
yvonne.werdier@iadfrance.fr

Hypnothérapeute

SOLUTION HYPNOSE

Stéphanie Capart
Tél. : 06 14 59 16 76

Rénovation immobilière

QUELQU'UN POUR LE FAIRE

Jean-Fred Fiaux
5, rue des Fontenils
Tél. : 06 20 74 55 11

Electricité générale - maçonnerie

IRTEUS77

M. Da Silva
7, rue de Bailly
Tél. : 06 42 53 44 78

Ébéniste

PATRICE BIDAUT

51, rue des Trois Maillets
Tél. : 01 64 23 62 81

Menuiserie

MENUISERIE JL

Zone Artisanale du Hameau de Villiers
Tél. : 01 64 23 88 31

Carrelage

SMPG MARBRES

ET PIERRES DU GATINAIS
Zone Artisanale du Hameau de Villiers
Tél. : 01 64 29 97 97

Entretien de parcs et jardins

THIERRY TRANCHANT

4, Place de l'Église
Tél. : 01 64 23 86 25

Paysagiste

ECO PAYSAGE 77

4, rue de Bailly
Tél. : 09 67 00 22 36
www.eco-paysage-77.fr

Pépiniériste

EARL PÉPINIÈRES DE VIEUX CHAMPAGNE

Thibault Compin
Tél. : 01 64 01 61 79

Réparation de bâches Maintenance textile et métallo textile

TECHNYCLEAN

Zone Artisanale Hameau de Villiers
Tél. : 01 64 23 61 90
www.technyclean.fr

Maintenance et réparation Machines-outils

A.D.E.M. -MO

Zone Artisanale du Hameau de Villiers
Tél. : 01 60 74 22 00
www.adem-mo.com

AGENDA

Agenda 2017

—

Février

DIMANCHE 26

Après-midi familial «Jeux de mots» à 15 h
(Organisation Les Festiv' Alliés)

Mars

SAMEDI 25

Contes en maison
(Organisation Les Festiv' Alliés)

Avril

DIMANCHE 16

Chasse aux oeufs
(Organisation commission Fêtes et cérémonies)

DIMANCHE 23

Élection présidentielle (1^{er} tour)

Mai

LUNDI 1^{ER}

Troc aux plantes (Organisation Les Festiv' Alliés)

DIMANCHE 7 MAI

Élection présidentielle (2^e tour)

Juin

DIMANCHE 11

Élections législatives (1^{er} tour)

DIMANCHE 18

Élections législatives (2^e tour)

Juillet

VENDREDI 14

Brocante rue des Trois Maillets
(Organisation commission Fêtes et cérémonies)



Astreinte des élus

Afin de répondre en cas d'urgence au besoin des habitants, des astreintes continuent d'être assurées par les élus. Nous vous rappelons les coordonnées du numéro unique à composer les week-ends et jours fériés : **06 86 69 40 09**

Numéro supplémentaire d'urgence

Gendarmerie du Châtelet-en-Brie : 01 60 69 40 16
Christian Poteau : 06 26 57 30 63

Mairie de Machault

24 rue des Trois Maillets - 77133 Machault

Tél. : 01 64 23 85 76

E-mail : mairiemachault@wanadoo.fr

HORAIRE DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 11 h 00

Le samedi : de 10 h à 11 h 30

Nota bene : La mairie est fermée les après-midi ainsi que les samedis pendant les vacances scolaires. Pour toute urgence, vous pouvez contacter l'astreinte ou Christian Poteau.

Initiative citoyenne pour les amateurs de VTT

Philippe Bernier, vététiste et habitant de Machault a créé un compte Facebook afin de mettre en ligne ses parcours et photos de pérégrinations en VTT autour de la commune.

Groupe public :

www.facebook.com/groups/612905432230078/

